

COMMUNE DE MONTAIGU

Séance du 13 avril 2023

Membres en exercice : 13

Date de la convocation: 04/04/2023

Présents : 9

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline MITOUART

Votants : 11

Pour : 10

Présents : Caroline MITOUART, Alexandre PRESTAIL, Aymeric COLAS, Matthieu DEBLED, Grégory HAVEL, Benoît BENSCH, Freddy BESSE, Morgan BOURDON, Monique DE BROUWER

Contre : 0

Abstentions : 1

Représentés : Brigitte GONON par Matthieu DEBLED, David MASCRET par Monique DE BROUWER

Excusés :

Absents : Cindy DELAPLACE, Thomas HOUDELETTE

Secrétaire de séance : Monique DE BROUWER

Objet : Budget principal - Approbation du budget primitif 2023 - DE_2023_011

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 et L2343-2 ;

Considérant l'obligation de voter le Budget Principal ;

Le Maire expose le contenu du Budget Principal 2023 équilibré en section de fonctionnement et d'investissements comme suit : Fonctionnement : 924 011 € - Investissement : 747 165 €.

Dépenses d'investissement :

16 - Emprunts et dettes assimilées : 40 000 €
20 - Immobilisations incorporelles : 106 184 €
21 - Immobilisations corporelles : 165 522.41 €
23 - Immobilisations en cours : 376 250 €
D 001 - Solde d'exécution négatif reporté : 59 208.59 €
Total dépenses d'investissement : 747 165 €

Recettes d'investissement :

10 - Dotations, fonds divers et réserves : 14 763.60 €
13 - Subventions d'investissement (reçues) : 400 635.81 €
021 - Virement de la section de fonctionnement : 272 557 €
R 1068 - Affectation du résultat : 59 208.59 €
Total recettes d'investissement : 747 165 €

Dépenses de fonctionnement :

011 - Charges à caractère général : 248 674 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés : 248 600 €
014 - Atténuations de produits : 77 050 €
65 - Autres charges de gestion courante : 70 330 €
66 - Charges financières 5 800 €
67 - Charges spécifiques : 1 000 €
023 - Virement à la section d'investissement : 272 557 €
Total dépenses de fonctionnement : 924 011 €

Recettes de fonctionnement :

013 - Atténuations de charges : 1 000 €
70 - Prod. Services, domaine, ventes diverses : 42 150 €
73 - Impôts et taxes : 84 000 €
731 - Fiscalité locale : 220 520.62 €
74 - Dotations et participations : 142 500 €
75 - Autres produits de gestion courante : 10 120 €
77 - Produit spécifiques : 1 500 €
R 002 - Résultat reporté : 422 220.38 €
Total recettes de fonctionnement : 924 011 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, approuve et vote, par chapitre, le Budget Principal 2023.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire, Caroline MITOUART

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___